

>MUNICIPALITE

REPONSE ECRITE

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Pascal Golay relative à un soutien à l'économie locale en période de crise du COVID-19

Renens, le 16 novembre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En date du 25 juin 2020, M. le Conseiller communal Pascal Golay a interpellé la Municipalité quant à un soutien aux entreprises et commerces locaux qui subissent depuis plusieurs mois les conséquences de la crise du Coronavirus. Il est proposé de reverser l'équivalent des jetons de présence des séances du Conseil communal annulées durant la période de semi-confinement à un projet de promotion du tissu économique communal (par le biais d'un tout ménage ou d'un numéro spécial du Carrefour Info).

Depuis le dépôt de l'interpellation, la Municipalité a soumis au Conseil communal un préavis relatif à une demande de crédit complémentaire pour faire face aux charges communales induites par la crise du Coronavirus (préavis N° 76-2020, validé par le Conseil dans sa séance du 5 novembre 2020). Ce rapport a également été l'occasion de revenir sur les différentes mesures mises en place depuis le mois de mars 2020.

Un chapitre est dédié au suivi de la situation par la promotion économique de la Ville. Durant la phase de semi-confinement, de nombreuses démarches ont été faites pour maintenir le contact avec le tissu économique local et rediriger les demandes pour des aides financières vers les organismes idoines au niveau de la Confédération et du Canton.

Cette phase terminée, l'ACR - Association des commerçants de Renens - a contacté la Municipalité pour lui présenter un projet de bons locaux solidaires, dans l'optique d'inciter à une reprise de la consommation à Renens. La Municipalité a alors décidé de soutenir financièrement cette initiative en prenant à son compte la différence entre le prix payé pour un bon (CHF 40.-) et sa valeur effective (CHF 50.-). L'administration communale a aussi assuré un soutien logistique avec l'impression des bons, leur vente ainsi que la redistribution des montants aux commerçant.e.s. Un communiqué de presse a été publié le 3 septembre dernier.

Une série de 1'000 bons a été imprimée pour une opération qui a débuté au mois de septembre 2020 et prendra fin le 15 janvier 2021. Le coût estimé pour l'ensemble de la démarche est de CHF 15'000.-; le montant est pris en charge par la section « Promotion économique », N° 1070, des comptes communaux.

Dans un premier temps, la Municipalité n'a pas souhaité investir dans une démarche indirecte telle qu'un tout-ménage ou un numéro spécial du Carrefour Info. En effet, elle estime que ce type de communication – à réaliser dans un laps de temps restreint et au vu des moyens engagés (équivalent des jetons de présence pour l'unique séance annulée, soit avril 2020) – pouvait difficilement remplir des objectifs d'exhaustivité eu égard à la diversité des actrices et acteurs concernés, de clarté dans l'incitation à une relance de la consommation locale et donc d'impact.

./.

Avec l'organisation de bons locaux et solidaires, une action certes ciblée a donc été privilégiée, répondant à la demande et aux souhaits des commerçant.e.s. Elle a permis à l'ACR de mettre sur pied un site internet qui met en valeur ses membres. Une action de démarchage de nouveaux membres a également été entreprise afin de présenter le maximum d'acteurs locaux de la Ville. Le site est visible à l'adresse www.commerces-renens.ch.

A noter encore que la Municipalité a d'ores et déjà débuté une réflexion pour proposer à court terme, en collaboration avec les actrices et acteurs concernés, de nouvelles actions similaires et ciblées, en soutien au tissu économique renanais (marché, restaurants, etc.).

La Municipalité considère ainsi par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Pascal Golay relative à un soutien à l'économie locale en période de crise du COVID-19.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:



Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:



Michel Veyre

